



Conditions Générales de Vente pour les Séjours adultes

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la 1^{re} prestation de séjours équestres proposée par L'ECRIN DE JASPE, ci-après dénommée « le Prestataire ».

Article 2 – Prestations

Le Prestataire propose des séjours adultes :

- De l'hébergement Gite 3* 6 personnes de 90m², jardin privatif, accès au spa
- Les repas
- Des activités diverses avec différents prestataires qualifiés et déclarés

Article 3 – Réservation et paiement

- Réservation : Toute réservation doit être effectuée par la fiche d'inscription en ligne sur l'application VITECURIE, CGV lues et acceptées ainsi que le chèque à l'ordre de L'ECRIN DE JASPE d'un montant de la somme totale ou si paiement en 2x les 2 chèques et confirmée par le Prestataire.
- Encaissement : Les règlements seront encaissés 1 mois avant la date de début de séjour. Si paiement en 2 fois il faudra que le 2^e chèque soit encaissé 1 mois avant, la date du 1^{er} pourra être choisie.
- Annulation : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par mail à ecrindejasp@gmail.com.

a) L'annulation avant l'arrivée dans les lieux : La totalité reste acquis à L'Ecrin de Jaspe. Aucun remboursement si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue du séjour.

b) si le séjour est écourté, le prix du séjour reste acquis à L'Ecrin de Jaspe. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

- Report : en cas de problèmes de santé (certificat médical demandé), ou d'autres problèmes (justificatif), la somme sera encaissée si cela intervient moins de 30 jours avant la date de début du séjour. Cette dernière ne sera pas perdue et pourra être reporté à une autre date dans les 2 ans suivant la date d'annulation ou transmis au nom d'une autre personne. Les conditions tarifaires resteront les mêmes que celles du devis signé sauf si le client souhaite modifier le contenu du séjour, dans ce cas les tarifs en vigueur seront appliqués. Si l'annulation avec justificatif intervient à plus de 30 jours de la date de début du séjour alors la somme sera remboursée intégralement et le séjour annulé.

Article 4 – Responsabilité

- Responsabilité du Prestataire : Le Prestataire s'engage à fournir les prestations décrites. Il est responsable de la qualité des prestations et de la sécurité des participants. Les intervenants bénéficient également d'une RC pro.

- Responsabilité du Client : Le client est responsable de sa sécurité. Le client se doit de respecter les lieux et les animaux. En cas de casse ou de dégradation de matériel du lieu d'hébergement ou prêté par les intervenants, le client sera tenu de rembourser ou remplacer ce qui a été dégradé.

Article 5 – Assurance

Assurance du Prestataire: Le Prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle (PACIFICA)

Article 6 – Force majeure

Dans le cas où le Client ne respecterait pas les lieux, les animaux, les personnes et/ou le règlement intérieur de l'établissement, le séjour pourrait prendre fin sur le champ avant la date de fin du séjour sans possibilité de remboursement.

Article 7 : Médiateur à la Consommation (Article L.615-1 Code de la consommation)

A défaut d'accord amiable, en cas de litige entre l'établissement équestre et le client, ce dernier pourra contacter le médiateur de la consommation auquel est affilié l'établissement dont les coordonnées sont les suivantes :

CNPM MEDIATION CONSOMMATION - www.cnpm-mediation-consommation.eu

Article 8 – Règlement des litiges

Litiges: Tout litige relatif à l'exécution du présent contrat sera, à défaut d'accord amiable, soumis aux tribunaux compétents.

Article 9 – Données personnelles et droit à l'image

Protection des données : Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire s'engage à protéger les données personnelles des clients. Le droit à l'image est donné au Prestataire pour ses médias publicitaires réseaux et site internet sauf si le Client adresse un mail ou lettre refusant ce droit.